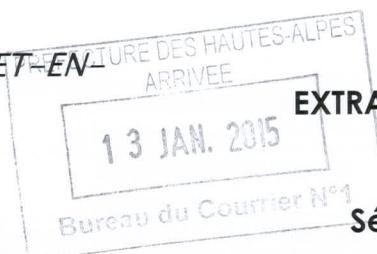


MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-

CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 DECEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze le vingt-deux du mois de DECEMBRE à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St Bonnet, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 16 Décembre 2014, sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents tous les conseillers en exercice :

Mme Béatrice ALLOSIA, M. Roland BERNARD, Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Jean-Yves GARNIER, M. Philippe GONDRE, M. Benoît GOSSELIN, M. Dominique GOURY, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Martine MARC, Mme MILLON Florence, M. Pierre-Yves MOTTE, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Marion PELLEGRIN et M. Carmine ROGAZZO.

Etaient absents et excusés : M. Paul DAVIN, Mme Nathalie LAJKO et M. Christian PARPILLON.

Etaient représentés : M. Paul DAVIN ayant donné pouvoir à M. Benoît GOSSELIN, Mme Nathalie LAJKO ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK et M. Christian PARPILLON ayant donné pouvoir à M. Pierre-Yves MOTTE.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Marion PELLEGRIN

DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET COMMUNE – EXERCICE 2014

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1612-11,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 22 Avril 2014 portant vote du budget primitif de la Commune afférent à l'exercice 2014,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant que des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent,

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements au budget de la Commune de l'exercice 2014,

A l'unanimité, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE D'ADOPTER la décision modificative n° 1 au budget de la Commune de l'exercice 2014 telle que ci-après énoncée :

Opération	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
07001	2315	Seuils sur le Drac		+96.400
1201	2315	Rénovation VVF		+984.100
202	2315	G.R bat communaux	-150.000	
1202	2315	Aménagement secteur la combe champ magnane	-135.500	
1205	2315	Carrefour des Alliberts	-79.500	
1209	2315	Travaux extension bibliothèque	-50.000	
1301	2315	Programme voirie communale	-80.000	

1304	2315	Aménagement les Infournas -PAS	-30.000	
20002	2315	Aménagement parc Grimaud	-45.000	
20041	2118	Drainage de l'Aullagnier	-15.500	
201401	2315	Travaux de l'église	-50.000	
201402	2313	Gendarmerie- parking – WC public	-350.000	
201403	2315	Chalet handicapés	-50.000	
203	2315	Eclairage public	-45.000	

Ainsi fait et délibéré le 22 Décembre 2014

Pour copie conforme

Le Maire,
Laurent DAUMARK

Membres en exercice :	19
Membres présents :	16
représentés	03
Pour :	19
Abstention :	0
Contre :	0